



Magazine trimestriel – EDITION SPECIALE février 2024 – P 913793

<contact_name>
< contact_street2>
< contact_street> < contact_number> < contact_box>
< contact_zip> < contact_city>

COMMUNICATION URGENTE

Objet : le numéro d'identification au Registre national (NN) pour attestation fiscale

Cher.ère ami.e de Proma,

La législation sur les Associations connaît de nombreuses évolutions ces dernières années, comme vous le savez. Proma s'y adapte constamment, dans le souci de mieux vous servir. C'est dans cette optique que nous vous adressons la présente lettre, qui fait suite à la dernière évolution législative dans le secteur associatif.

En effet, le 28 décembre 2023, la Chambre a adopté le 'Projet de loi' (DOC 55/3607), qui exige qu'à compter de cette année (2024) , le numéro d'identification au Registre national (NN) des donateurs/contribuables soit mentionné dans le formulaire 281.71 lors de la déclaration électronique via Belcotax. C'est pourquoi nous vous demandons de nous communiquer au plus vite votre numéro de registre national, ainsi que l'adresse email à travers laquelle nous pouvons vous joindre le plus rapidement possible, en cas de besoin. Au verso de cette lettre, nous joignons un formulaire dans lequel nous vous invitons à remplir ces informations et à nous les renvoyer de préférence par email (info@asblproma.be) , ou via la poste.

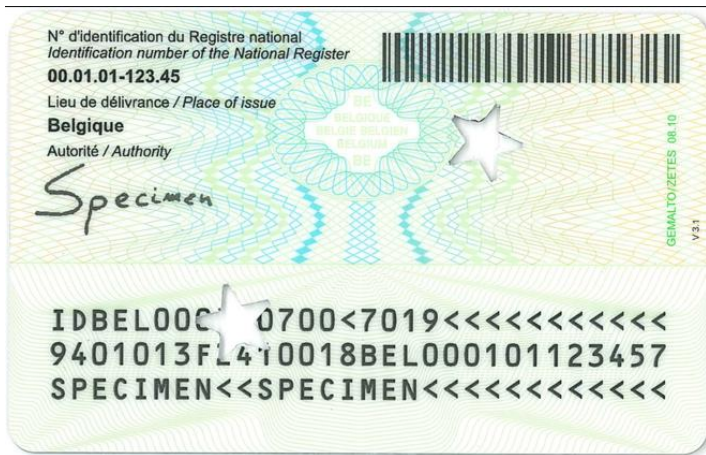
En vous remerciant d'avance pour votre réponse rapide, nous restons à votre disposition pour toute question éventuelle relative à cette demande.

Bien cordialement,

L'équipe de Proma

E.R.. Théogène Havugimana, Tervuursestraat 56, 3000 Leuven

Votre numéro d'identification du Registre national se trouve au verso de votre carte d'identité



Veuillez remplir vos coordonnées ci-dessous EN LETTRES CAPITALES et renvoyer CE FORMULAIRE par email à info@asblproma.be ou via la poste à:

Proma asbl
Tervuursestraat 56
3000 Leuven

Votre numéro d'identification au registre national :

		.			.			-				.		
--	--	---	--	--	---	--	--	---	--	--	--	---	--	--

Nom et prénom: _____

Rue: _____ Numéro. _____ Boîte. _____

Code postal _____ Ville: _____

Email : _____@_____

Tel. : _____

Proma onderschrijft de Ethische Code van de Vereniging voor Ethiek in de Fondsenwerving (VEF)
U beschikt over het recht op informatie. Dit houdt in dat schenkers, vrijwilligers en personeelsleden tenminste jaarlijks op de hoogte gebracht worden van wat met verworven fondsen gedaan werd.

